

Depuis ce jour une loi consacre votre combat, celui-ci n'est pas anodin et les contrôles systématiques qui seront maintenant pratiqués lors de la constatation des accidents impliqueront - psychologiquement et juridiquement - encore plus les conducteurs en infraction.

Anonymement, personnellement, je me permets de vous féliciter pour votre opiniâtreté et votre courage malgré la douleur qui vous touche.

Sachez que de nombreux professionnels de tous secteurs, impliqués dans le domaine de la sécurité routière, insistent et insisteront encore plus afin que les contrôles et dépistages de produits stupéfiants sur les conducteurs fassent l'objet des mêmes dispositions que celles qui président actuellement en matière d'alcoolémie.

Votre volonté a valeur d'exemple et vient de poser le socle d'une disposition réglementaire importante qui, je l'espère, évoluera encore à l'avenir.

Aujourd'hui nous pensons à **Marilou**